



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 27 NOVEMBRE 2023

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente) – Mme Bastos
M Sénécal – M Le Nagard

Assistent : Mme Escroignard (Comité) – M Allard (CTDAP)

Excusé :

INFORMATION IMPORTANTE

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL.
Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.



COURRIER DES CLUBS

ADAMOIS OL : Mail du 21 11 23

Pris note du forfait avisé de votre équipe U12 sur le centre de la Coupe du Comité U12 à FRANCONVILLE FC

ADAMOIS OL : Mail du 23 11 23

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U8

BELLOY ST MARTIN : Mail du 23 11 23

Pris note de votre remarque concernant l'appel de feuille de présence de vos joueurs U6/U7. Après vérification, la commission confirme que le plateau avait bien lieu à CHAUMONTEL LUZARCHES AS

BRUYERES BERNES USM : Mail du 24 11 23

Pris note du forfait avisé de votre équipe U12 sur le centre de la Coupe du Comité U12 à JOUY FC

COURDIMANCHE AS : Mail du 23 11 23

Pris note de votre impossibilité de disputer les rencontres de critérium U10/U11 du 25 11 23 suite à la participation de vos équipes au Challenge U10 & U11

DOMONT FC : Mail du 21 11 23

Pris note de la modification du stade pour le plateau U8 du 25 11 23.

L'adresse du stade municipal nous a été donné par mail en date du 13 11 23

DOMONT FC : Mail du 25 11 23

Pris note de la confusion rencontrée pour le plateau U9. La commission avait mis un message dans son PV du 20 11 de bien vérifier les destinations des plateaux. De plus le secrétariat a envoyé également un mail officiel pour demander aux clubs de bien vérifier le vendredi les destinations des plateaux.

ENTENTE BOISSY CHARS : Mail du 22 11 23

Pris note de la fermeture de vos installations jusqu'au 05 02 24

ENTENTE MMB : Mail du 21 11 23

Pris note du souci rencontré avec la FMI. LA commission attend donc la feuille de match papier

ENTENTE MMB : Mail du 27 11 23

Pris note de votre interrogation concernant l'amende. La commission vous confirme que 2 appels vous ont été notifié dans les PV des 6 et 13 11 23. La commission vous précise qu'en cas d'appel vous devez déposer vos feuilles de présence dans FAL.

ERMONT ACF : Mail du 23 11 23

Pris note de la confirmation des scores des matchs de critérium U10/U11 contre FOSSES UF et ST BRICE FC.

Pour que votre logo apparaisse sur le site du DVOF, vous devez l'insérer dans Footclubs – Organisation – Identité Club

EZANVILLE US : Mail du 25 11 23

Pris note du forfait non avisé (hors délai) de vos joueurs U9 sur le centre du plateau à BRUYERES BERNES USM du 25 11 23

GONESSE RC : mail du 21 11 23

Pris note de la confirmation du score concernant les rencontres de critérium U13 Avenir du 18 11 23 à ST BRICE FC

MARLY ES : Mail du 27 11 23

Pris note la non-utilisation de la FMI sur les rencontres de critérium U10/U11 du 25 11 23 contre l'ENTENTE SSG du fait des codes invalides du club adverse.



MONTSOULT BAILLET US : Mail du 21 11 23

Pris note de votre demande d'engagement d'une équipe U12 en Coupe du Comité. Malheureusement, le tirage du 1^{er} tour de la Coupe du Comité étant déjà fait, nous ne pouvons y insérer votre équipe.

NEUVILLE AS : Mail du 23 11 23

Pris note de votre interrogation concernant la réception des documents de la Coupe du Comité U12. La commission vous précise que seuls les clubs qui accueillent un centre de Coupe du Comité U12, reçoivent les documents. Comme vous n'êtes pas centre, il est normal que vous n'ayez pas rien eu.

NEUVILLE AS : Mail du 15 11 23

Pris note de votre information sur le plateau U9. La commission a modifié et vous demande de prendre connaissance de la nouvelle affectation

ROISSY F. US : Mail du 22 11 23

Pris note du forfait avisé de vos équipes U12 sur les 19 & 29 DE LA Coupe du Comité U12 du 25 11 23

ROISSY F. US : Mail du 26 11 23

Pris note de votre impossibilité d'utiliser la FMI sur les rencontres de critérium U10/U11 – série 3 poule A – B & C du 25 11 23

SARCELLES AAS : Mail du 23 11 23

Pris note de votre demande concernant les matchs de critérium U10/U11 du 25 11 23 qui n'ont pu être joués à COURDIAMNCHÉ AS. La commission reporte ces rencontres au 13 01 24

VEMARS ST WITZ FC : Mail du 2 11 23

Pris note de votre impossibilité de disputer les rencontres de critérium U10/U11 du 25 11 23 suite à la participation de vos équipes au Challenge U10 & U11

VEMARS ST WITZ FC : Mail du 23 11 23

Pris note de votre demande d'engager 2 équipes U8 sur les prochains plateaux.

VIARMES ASNIERES OL : Mail du 26 11 23

Pris note de votre information sur la participation des U10F au plateau U9. La commission vous rappelle que les filles ont le droit de participer aux rencontres masculines avec la catégorie en dessous.

Pour les 2 autres joueurs, la commission vous donne son accord.

VIARMES ASNIERES OL : Mail du 23 11 23

Pris note de votre interrogation concernant la convocation de votre éducateur U13. Celle-ci fait suite à votre mail concernant la rencontre de critérium U13 Avenir contre ST OUEN AS.

INFORMATIONS PLATEAU U6/U7 DU 2 DECEMBRE 2023

Par suite d'indisponibilités de terrains pour certains clubs, la commission a dû procéder à des modifications de centres pour ce plateau U6/U7 du samedi 2 Décembre 2023. La commission vous recommande donc de bien vérifier vos destinations.



AUDITION

Critérium U10/U11 du 11 11 2023 – série 2 – poule E & F

Pour le club de **SURVILLIERS AVENIR,**

- M TODESCO Adrien – Président du club
- M FATIH Mete – Licence n° 2 544 349 841
- M WACKERMIE Sébastien – Licence n° 2 358 035 603

Pour le club de **VEMARS ST WITZ FC,**

- M VAN BURCK Quentin - Licence n° 2 545 014 813
- M MAYNOU Sacha

Après avoir entendu toutes les personnes présentes, la commission leur donne les conseils d'usage : utiliser la FMI et en cas de défaillance de la tablette, rédiger impérativement les feuilles de match papier avant le début des rencontres.

MATCHS REMIS AU 13 JANVIER 2024

CRITERIUM U10/U11

PIERRELAYE FC 1 vs ADAMOIS OL 4 : Match n° 27372043

VEMARS ST WITZ FC vs VILLIERS FC : Matchs n° 27374289 & 27368712

COURDIMANCHE AS vs SARCELLES AAS : Matchs n° 27369761 – 27369796 – 27369829 & 27370440

1^{er} APPEL DE FEUILLES DE CENTRES CHALLENGE U10

La commission demande aux clubs suivants de lui transmettre impérativement tous les documents des centres pour **LUNDI 4 DECEMBRE 2023** avant 16 heures, dernier délai, sous peine de sanction.

- Centre 11 : ARGENTEUIL FC
- Centre 19 : PONTOISIENNE JS
- Centre 23 : ST OUEN AS

1^{er} APPEL DE FEUILLES DE CENTRES CHALLENGE U11

La commission demande aux clubs suivants de lui transmettre impérativement tous les documents des centres pour **LUNDI 4 DECEMBRE 2023** avant 16 heures, dernier délai, sous peine de sanction.

- Centre 16 : CORMEILLAIS ACS
- Centre 18 : BOUFFEMONT AC



1^{er} APPEL DE FEUILLES DE CENTRES COUPE DU COMITE U12

La commission rappelle aux clubs suivants de lui transmettre pour LUNDI 4 DECEMBRE 2023 avant 16 heures, l'ensemble des documents concernant leur centre :

Centre 4 : GOUSSAINVILLE FC
Centre 5 : ENTENTE SSG
Centre 8 : MONTMORENCY FC
Centre 13 : ARGENTEUIL FC
Centre 17 : ARNOUVILLE FAS
Centre 19 : ENTENTE MMB
Centre 21 : EAUBONNE CSM
Centre 22 : ERMONT ACF
Centre 23 : MONTMAGNY FC
Centre 27 : GONESSE RC

1^{er} APPEL DE FEUILLES DE PLATEAUX

PLATEAU U6/U7 DU 14 10 23

VEMARS ST WITZ FC : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 4 à AUVERS ENNERY FC

PLATEAU U8/U9 – Niveau 1 DU 21 10 23

OSNY FC : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U8/U9 sur centre n° 4 à ARGENTEUIL RC

CHAMPAGNE SFC : 1^{er} appel de feuille de centre et de présence des clubs de CHAMPAGNE SFC, COURDIMANCHE AS & VILLIERS FC du centre n° 5 à CHAMPAGNE SFC

COURDIMANCHE AS : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U8/U9 sur centre n° 5 à CHAMPAGNE SFC

VILLIERS FC : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U8/U9 sur centre n° 5 à CHAMPAGNE SFC

PLATEAU U8 – Niveau 2 DU 21 10 23

ERMONT AMS : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 2 à ARGENTEUIL FC

BEZONS USO : 1^{er} appel de feuille de centre et de présence des clubs de BEZONS USO – ERAGNY FC & ST OUEN AS sur centre n° 5 à BEZONS USO

ERAGNY FC : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 8 du plateau U8 – Niveau 2 à BEZONS USO

ST OUEN AS : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 8 du plateau U8 – Niveau 2 à BEZONS USO

CORMEILLAIS ACS : 1^{er} appel de feuille de centre et de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 8 à CORMEILLAIS ACS

VILLIERS FC : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 17 au THILLAY ESM

GROSLAY FC : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 17 au THILLAY ESM



SOISY AM FC : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 18 à ST LEU FC

PLATEAU U9 – Niveau 2 DU 21 10 23

COURDIMANCHE AS : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 3 à AUVERS ENNERY FC

CORMEILLAIS ACS : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 4 au COSMO TAVERNY

FOSSÉS UF : 1^{er} appel de feuille de centre et de présence des clubs de FOSSÉS UF – GARGES FCM – PUISEUX LOUVRES FC & CHAMPAGNE SFC centre n° 10 du plateau U9 à FOSSÉS

GARGES FCM : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 10 à FOSSÉS UF

PUISEUX LOUVRES FC : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 10 à FOSSÉS UF

CHAMPAGNE SFC : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 10 à FOSSÉS UF

PIERRELAYE FC : 1^{er} appel de feuille de centre et de présence des clubs de PIERRELAYE FC – SOISY AM FC – VAUREAL FCM centre n° 17 du plateau U9 à PIERRELAYE

SOISY AM FC : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 17 à PIERRELAYE FC

VAUREAL FCM : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 17 à PIERRELAYE FC

PERSAN US : 1^{er} appel de feuille de centre et de présence des clubs de PERSAN US - ST BRICE FC – GROSLAY FC centre n° 18 du plateau U9 à PERSAN

ST BRICE FC : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 18 à PERSAN US

GROSLAY FC : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 18 à PERSAN US

PERSAN US : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 20 à VIARMES ASNIERES OL

1^{er} APPEL DE FEUILLES DE CRITÉRIUM

CRITÉRIUM U10/U11

ENTENTE BOISSY CHARS : 1^{er} appel feuille de match n° 27287796 du 25 11 23 – critérium U10/U11 contre GAFEPB 1

FONTENAY FC : 1^{er} appel feuilles de matchs n° 27367704 & 27367732 du 25 11 23 – critérium U10/U11 contre MONTSOULT BAILLET US 1 & 2

ERMONT AMS : 1^{er} appel feuilles de matchs n° 27367707 & 27367735 du 25 11 23 – critérium U10/U11 contre ST LEU FC 7 & 8

ROISSY US : 1^{er} appel feuilles de matchs n° 27368747 - 27368821 & 27368907 du 25 11 23 – critérium U10/U11 contre ERMONT AMS 3 – 4 & 5

GARGES FCM : 1^{er} appel feuilles de matchs n° 27368942 & 27368148 du 25 11 23 – critérium U10/U11 contre MENU COURT AS 1 & 2



MONTMORENCY FC : 1^{er} appel feuille de match n° 27369181 du 25 11 23 – critérium U10/U11 contre AUVERS ENNERY FC 3

FRANCONVILLE FC : 1^{er} appel feuilles de matchs n° 27369318 – 27369362 – 27369413 & 27369467 du 25 11 23 – critérium U10/U11 contre PONTOISIENNE JS 1 – 2 – 3 & 4

BELLOY ST MARTIN ACS : 1^{er} appel feuille de match n° 27369359 du 25 11 23 – critérium U10/U11 contre PERSAN US 2

EAUBONNE CSM : 1^{er} appel feuilles de matchs n°27369703 du 25 11 23 – critérium U10/U11 contre FOSSES UF 4

CERGY PONTOISE FC : 1^{er} appel feuilles de matchs n° 27369517 – 27369569 – 27369640 & 27369704 du 25 11 23 – critérium U10/U11 contre CHAMPAGNESFC 1 – 2 – 3 & 4

PUISEUX LOUVRES FC : 1^{er} appel feuilles de matchs n° 27369519 & 27369571 du 25 11 23 – critérium U10/U11 contre ERMONT ACF 1 & 2

CRITERIUM U10 AVENIR

ERMONT AS : 1^{er} appel feuille de match n° 27082787 du 25 11 23 – critérium U10 Avenir contre ENTENTE SSG

CRITERIUM U11 AVENIR

SOISY AM FC : 1^{er} appel feuille de match n° 27086104 du 25 11 23 – critérium U11 Avenir contre FRANCONVILLE FC 1

2^{ème} APPEL DE FEUILLES DE PLATEAUX

PLATEAU U6/U7 DU 14 10 23

ERAGNY FC : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 4 à AUVERS ENNERY FC

BELLOY ST MARTIN ASC : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 6 à CHAUMONTEL LUZARCHES AS

CORMEILLAIS ACS : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 16 à FRETTOISE ES

CORMEILLAIS ACS : 2^{ème} appel de feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 20 à MONTIGNY FC

2^{ème} APPEL DE FEUILLES DE CRITÉRIUM

CRITERIUM U10/U11

CHAMPAGNE SFC : 2^{ème} appel feuille de match n° 27369687 du 07 10 23 – critérium U10/U11 contre ST BRICE FC 6

CRITERIUM U12 AVENIR

ARGENTEUIL FC : 2^{ème} appel feuille de match n° 27084589 du 18 11 23 – critérium U12 Avenir contre ENTENTE MMB



CRITERIUM U12/U13

COSMO TAVERNY : 2^{ème} appel feuille de match n° 27291468 du 18 11 23 – critérium U12/U13 contre FONTENAY FC 1

CORMEILLAIS ACS : 2^{ème} appel feuille de match n° 27291963 du 18 11 23 – critérium U12/U13 contre ES HERBLAY 6

EAUBONNE CSM : 2^{ème} appel feuille de match n° 27297293 du 11 11 23 – critérium U10/U11 contre FRANCONVILLE FC 3

AMENDES

VEMARS ST WITZ FC : Absence non excusée du club sur centre n° 4 du plateau U8 niveau 2 du 21 10 23 à BELLOY ST MARTIN

Amende : 50€

ST BRICE FC : Absence non excusée du club sur centre n° 16 du plateau U8 niveau 2 du 21 10 23 à SOISY AM FC

Amende : 50€

BONNEUIL ASC : Absence non excusée du club sur centre n° 13 du plateau U9 niveau 2 du 21 10 23 à MARLY ES

Amende : 50€

CHAMPAGNE SFC : Non réception après 2 relances de feuilles de match n° 27369512 – 27369564 – 27369635 & 27369699 du 11 11 23 – critérium U10/U11 contre EAUBONNE CSM 1 – 2 – 3 & 4

Amende : 30€ x 4 = 120€

FOSSÉS UF : Non réception après 2 relances de feuilles de match n° 27369636 & 27369700 du 11 11 23 – critérium U10/U11 contre ARGENTEUIL FC 9 & 10

Amende : 30€ x 2 = 60€

CORMEILLAIS ACS : Non réception après 2 relances de feuilles de match n° 27369824 & 27370435 du 11 11 23 – critérium U10/U11 contre ENTENTE SSG 5 & 6

Amende : 30€ x 2 = 60€

Prochaine Réunion LUNDI 4 DECEMBRE 2023